

LE NOUVEAU MARCHE DE BEYCHAC - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour venir faire déguster vos vins lors de ces animations, vous devez :

- Être référencé à la cave du syndicat
- Avoir livré du stock promotion vins en AOC Bordeaux et Bordeaux supérieur 2018 et/ou 2019 pour les vins rouge et 2020 pour les vins frais (ce stock sera utilisé pour la dégustation)
- Etre présent sur place de 8h30 à 13h00.

Nous mettons à votre disposition le matériel nécessaire pour réaliser cette animation.

Vous avez la possibilité de présenter plusieurs couleurs et plusieurs cuvées.

Les acheteurs intéressés pourront se procurer vos vins à la cave après leur dégustation.

Raphaël NEMOND

Responsable cave / Chargé de promotion Tel : 05 57 97 19 38 - 1 route de Pasquina, 33750 Beychac et Caillau



